Nations Unies S/2011/364



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 juin 2011

Original : français

Lettre datée du 14 juin 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J’ai l’honneur de porter à votre connaissance la communication ci-jointe datée du 27 mai 2011, du Secrétaire général délégué de l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord, Claudio Bisogniero, transmettant le rapport sur le progrès de l’opération de la Force internationale d’assistance à la sécurité en Afghanistan pour la période du 1er février au 30 avril 2011 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l’attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-38786 (F) 070711 070711



Annexe

Lettre datée du 27 mai 2011, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général délégué de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

[Original : anglais]

Conformément aux résolutions 1386 (2001) et 1943 (2010) du Conseil de sécurité, je vous fais tenir ci-joint un rapport sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan pour la période allant de février à avril 2011 (voir pièce jointe).

Je vous serais obligé de bien vouloir le communiquer au Conseil de sécurité.

(*Signé*) Claudio **Bisogniero**

Pièce jointe

Rapport trimestriel au Conseil de sécurité sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité

[Original : anglais]

Introduction

1. Soumis en application des résolutions 1386 (2001) et 1943 (2010) du Conseil de sécurité, le présent rapport a pour objet de rendre compte à l'Organisation des Nations Unies de l'exécution du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) pour la période allant du 1er février au 30 avril 2011. Au 4 mars 2011, les effectifs totaux de la FIAS étaient de 132 203 personnes, fournies par 28 pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et par 20 autres pays. L'OTAN et la FIAS invitent d'autres États Membres de l'ONU à appuyer la mission qui leur a été confiée par l'ONU en mettant des formateurs et des conseillers à la disposition des Forces nationales de sécurité afghanes ainsi que des secteurs civils de la gouvernance et du développement.

2. Au cours de la période considérée, la FIAS a continué d'apporter son aide au Gouvernement afghan, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Du 1er février 2010 au 30 avril 2011, elle a subi 1 422 pertes au total (106 soldats ont été tués et 107 blessés au combat, et 17 ont trouvé la mort dans d'autres circonstances).

3. Un événement marquant au cours de la période à l'examen a été le discours prononcé le 22 mars à Kaboul par le Président Karzaï Nowruz, dans lequel il a officiellement annoncé qu'une première série de provinces et de municipalités effectueraient la transition, ce qui permettrait aux Afghans de prendre leur sécurité en main en juillet 2011. Il s'agit d'une étape importante, qui aidera le peuple afghan à assumer la responsabilité première de la sécurité dans le pays. Au cours de l'hiver, l'accélération par la FIAS et les Forces nationales de sécurité afghanes du rythme des opérations et l'expansion du programme de la Police locale afghane mené par le Ministère de l'intérieur ont continué à affaiblir le réseau des insurgés. La légère baisse de la violence au cours de la période visée devrait être suivie d'un regain d'activité au printemps et cet été, du fait que les insurgés essaieront probablement de reconquérir des territoires et de saper le sentiment de sécurité qui commençait à s'établir au sein de la population. Les six prochains mois seront probablement critiques pour la campagne de la FIAS qui vise à consolider l'élan acquis, à rendre les gains irréversibles dans les principales régions, à appuyer la croissance et la professionnalisation des Forces nationales de sécurité afghanes et à effectuer la transition pour permettre aux forces afghanes de prendre en main la sécurité. Les points saillants de la période considérée sont les suivants :

a) Le 13 février 2011, le Comité afghan de la sécurité nationale a approuvé une augmentation des effectifs des Forces nationales de sécurité afghanes. Le Conseil commun de coordination et de suivi doit se réunir dans le courant du mois de juillet pour débattre et décider des pleines capacités des Forces nationales de sécurité afghanes pour 2012;

b) Le 15 mars, le Gouvernement afghan a accepté que des sociétés de sécurité privées continuent d'assurer à titre transitoire la protection des missions diplomatiques, des bases et des convois de la FIAS et de projets de développement pour un certain temps. Après un long délai, une traduction en dari, agréée par tous, a également été signée, ce qui permettra enfin la mise en place de cette stratégie;

c) À la suite du communiqué de presse du Président Karzaï en date du 24 mars, dans lequel le Président a condamné l'autodafé d'un Coran aux États-Unis le 20 mars 2011, incident envenimé par la couverture médiatique qu'en a fait l'Iran le 31 mars, de violentes manifestations ont éclaté le 1[er] avril à Mazar-e-Charif et le 2 avril à Kandahar, dont le bilan a été tragique, avec 18 morts, dont trois fonctionnaires des Nations Unies et quatre agents de sécurité internationaux, tués à Mazar-e-Charif;

d) Le 4 avril 2011, le Ministère afghan de l'intérieur a approuvé le plan de la Police nationale. Élaboré conformément aux directives stratégiques de planification du Ministère et à la Stratégie de la Police nationale afghane, le plan marque une étape pour la Police nationale afghane et fournit des indications pour relever les défis que posent et continueront à poser la stabilisation et le maintien de l'ordre public;

e) Au cours de la réunion ministérielle qui s'est tenue les 14 et 15 avril 2011 à Berlin, les ministres des affaires étrangères de l'OTAN ont approuvé une première série d'activités et de programmes aux fins d'un partenariat durable entre l'OTAN et l'Afghanistan. Le Secrétaire général de l'OTAN a déclaré que c'était à partir de ce cadre que l'OTAN bâtissait son engagement à long terme avec l'Afghanistan, au-delà de la date à laquelle le rôle tactique de la FIAS prendrait fin.

Situation en matière de sécurité

4. Les gains considérables obtenus sur le plan de la sécurité au cours des troisième et quatrième trimestres ont été fermement consolidés au cours de la période à l'examen. Les opérations menées en hiver par les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS ont permis d'exercer une pression sur les réseaux d'insurgés au cours d'une période que ces derniers mettent normalement à profit pour récupérer et se préparer aux combats qui se déroulent au printemps. Tandis que la situation en matière de sécurité s'est améliorée dans l'ensemble, la liberté de mouvement des insurgés, leurs capacités logistiques et leur commandement ont continué de se dégrader. Les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS sont restées présentes dans les zones dont les insurgés avaient été évacués. Le succès des opérations visant à assurer la stabilité des villages, comme celles qui ont été menées par la Police locale afghane pour confier à la population la responsabilité de la sécurité du village, a permis d'accroître la pression sur les insurgés. Il faut également signaler la découverte au cours de la période à l'examen de grandes quantités de caches d'armes et de stupéfiants, qui aura une incidence sur les combats qui pourraient éclater au printemps 2011, au terme de la récolte du pavot.

5. La situation sur le plan de la sécurité en Afghanistan demeure complexe, du fait de la capacité de résistance et d'adaptation des insurgés. La réalité sur le terrain les force à s'en prendre de plus en plus à des objectifs non protégés tels que des agents du Gouvernement afghan et des membres des Forces nationales de sécurité afghanes qui ont quartier libre et à éviter tout contact direct avec les membres des Forces nationales de sécurité afghanes et de la FIAS déployés sur le terrain. Comme indiqué précédemment, nombre des facteurs régionaux et nationaux qui contribuent

à l'insurrection et nuisent à l'efficacité des opérations de lutte contre l'insurrection subsistent. Les insurgés continuent de disposer d'une certaine liberté de mouvement, principalement dans les zones rurales où les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS sont moins présentes, du fait de leur accès à des sanctuaires hors du pays où ils peuvent se replier en toute sécurité et trouver des réseaux de soutien. Leur objectif stratégique reste le même : survivre de manière à demeurer une solution de remplacement au Gouvernement de Kaboul et infliger de lourdes pertes à la FIAS afin d'affaiblir le soutien que la communauté internationale apporte à la mission et d'entraîner le retrait des troupes étrangères stationnées en Afghanistan avant que la mission ne soit accomplie. Les engins explosifs improvisés représentent la principale menace pour la FIAS et les Forces nationales de sécurité afghanes, ainsi que pour le Gouvernement et la population afghans.

6. Sur le plan régional, la situation en matière de sécurité est la suivante :

a) *Commandement régional de la capitale*. La situation en matière de sécurité à Kaboul et dans la province est restée stable au cours de la période considérée, malgré les attaques sporadiques commises par les insurgés, qui ont suscité l'attention des médias, mais n'ont pas modifié la situation sur le plan de la sécurité;

b) *Commandement régional nord*. Des opérations de sécurité menées en partenariat par les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS ont forcé les insurgés à se replier dans des zones où la FIAS est moins présente. Malgré quelques atteintes à la sécurité commises par les insurgés, la situation sur le plan de la sécurité est restée stable dans l'ensemble;

c) *Commandement régional ouest*. La situation en matière de sécurité est restée stable, tandis que les opérations de la FIAS et des Forces nationales de sécurité afghanes ont permis aux forces armées et à la population locale de conserver leur liberté de mouvement dans l'ensemble de la région. Les opérations en cours dans le Commandement régional sud-ouest ont forcé les insurgés à évacuer leurs sanctuaires traditionnels à Sangin et Kajaki. Certains se sont repliés dans le Commandement régional ouest, ce qui a entraîné une légère augmentation de l'activité cinétique;

d) *Commandement régional sud*. Les vastes opérations de sécurité lancées en 2010 à Kandahar et aux alentours ont permis d'améliorer nettement la situation. Au cours de la période comptable, les Forces nationales de sécurité afghanes ont réussi grâce au renforcement de leurs capacités à préserver leurs acquis, malgré les atteintes à la sécurité commises de temps à autre par les insurgés, comme l'attentat qui a visé le chef de la police de la province de Kandahar et l'évasion de détenus de la prison de Saraposa en avril 2011. En étendant la zone de sécurité de la ville de Kandahar en direction de l'ouest vers Lashkar Gar dans le Commandement régional sud-ouest, la FIAS et les Forces nationales de sécurité afghanes gagneront le contrôle du bastion traditionnel des Taliban;

e) *Commandement régional sud-ouest*. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont réussi à établir un partenariat avec la FIAS pour évacuer le centre de la province de Helmand, préparant ainsi le terrain à des opérations d'évacuation des insurgés des sanctuaires qui subsistent au nord de Helmand (secteur de Kajaki), dont les bases logistiques, dans le sud de Helmand, ont été effectivement démantelées par les Forces nationales de sécurité afghanes et les forces d'opérations spéciales de la FIAS;

f) *Commandement régional est*. La partie orientale de l'Afghanistan, qui est limitrophe des zones tribales sous administration fédérale du Pakistan, demeure une zone importante pour les insurgés car elle permet d'assurer la liaison entre les sanctuaires à l'extérieur du pays et la ville de Kaboul. Les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS continuent de s'en prendre aux sanctuaires traditionnels des insurgés et à leurs voies de ravitaillement, les forçant graduellement à rétablir ces éléments essentiels de leur campagne. La coordination des activités liées à la sécurité entre la FIAS, les Forces nationales de sécurité afghanes et l'armée pakistanaise s'est considérablement améliorée.

Forces nationales de sécurité afghanes

7. L'augmentation des effectifs des Forces nationales de sécurité afghanes et leur professionnalisation sont deux priorités stratégiques qu'il faut réaliser pour assurer une transition irréversible et accomplir des progrès durables en Afghanistan. Les capacités de formation des Forces nationales de sécurité afghanes continuent d'augmenter grâce aux différents programmes de formation. En fournissant suffisamment de formateurs et de conseillers de la coalition, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies peuvent accompagner l'expansion et la professionnalisation des Forces. Un des principaux défis qu'il faudra relever pour appuyer l'action de la FIAS sera de fournir les ressources nécessaires lorsque la transition prendra effet dans un nombre croissant de provinces.

8. Malgré la pénurie de formateurs, le Gouvernement afghan et la FIAS ont réalisé des avancées sensibles en matière de formation, d'équipement et d'appui de la Police nationale afghane et de l'Armée nationale afghane. Les investissements réalisés dans la formation des cadres, l'alphabétisation et les institutions ont eu des retombées notables. Grâce aux programmes d'alphabétisation obligatoires, certaines conditions indispensables à la professionnalisation des Forces nationales de sécurité afghanes ont pu être réunies. Chaque jour, plus de 70 000 membres des Forces sont inscrits à ces programmes et 81 853 membres ont déjà terminé un ou plusieurs niveaux. De nouveaux centres d'instruction militaire et policière sont mis sur pied. Les traitements versés aux membres de la Police nationale afghane ont augmenté de 65 % pour contribuer à la lutte contre la corruption. En outre, l'amélioration des méthodes de paiement des traitements, qui sont désormais versés par transfert électronique de fonds, a également permis de limiter la corruption. La Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan met en œuvre le programme « Acheter afghan » pour favoriser l'autosuffisance du pays, en faisant appel à des entreprises locales pour la fourniture, aux Forces nationales de sécurité afghanes, du matériel et des infrastructures dont elles ont besoin.

9. Pour remédier aux autres problèmes et aux pénuries auxquels les Forces nationales de sécurité afghanes doivent faire face, le Ministère de la défense et le Ministère de l'intérieur s'efforceront en 2011 de réaliser les objectifs suivants :

a) Appui et envoi de forces de soutien aux formations déjà déployées;

b) Création du Commandement opérationnel des forces terrestres de l'Armée nationale afghane;

c) Poursuite des programmes de formation des cadres;

d) Réduction de l'attrition, amélioration des taux de rétention du personnel et professionnalisation;

e) Amélioration de la logistique des Forces nationales de sécurité afghanes par le renforcement de la comptabilité du matériel et la professionnalisation des formations logistiques.

Armée nationale afghane

10. Pendant la période considérée, les effectifs de l'Armée nationale afghane ont augmenté et dépassent désormais 164 000 hommes, près de 25 000 soldats et officiers suivant différents programmes de formation.

11. Faisant preuve de plus en plus d'autonomie dans la conduite de ses opérations et dirigeant des opérations conjointes, l'Armée nationale afghane reste l'organisation la plus compétente au sein des Forces nationales de sécurité afghanes. Toutefois, les taux d'attrition demeurent élevés et sont supérieurs à l'objectif mensuel fixé par le Ministère de la défense. Compte tenu des taux actuels, il faudra recruter davantage pour atteindre l'objectif, soit 171 600 hommes d'ici à octobre 2011. Les programmes lancés par les autorités afghanes en coopération avec la FIAS auront pour but de limiter l'attrition, notamment en améliorant les prestations dans les zones à haut risque et à forte attrition. L'Armée nationale afghane a également commencé à compenser le déséquilibre entre les chefs et les soldats en accélérant l'augmentation du nombre d'officiers et de sous-officiers. Vu la tendance actuelle, les pénuries d'officiers et de sous-officiers devraient cesser d'ici la fin de 2012.

12. L'efficacité des forces de l'Armée nationale afghane s'améliore constamment, plus de 70 % des kandaks recevant les notes « efficace avec encadrement » ou « efficace avec assistance », et un kandak étant considéré indépendant. Le Commandement des forces terrestres a été créé et sa mise en place se poursuit progressivement. Les capacités de formation disponibles dans le pays continuent de se renforcer et le niveau global d'instruction militaire a progressé. Des unités d'appui tactique et de soutien au combat sont envoyées sur le terrain, une unité médicale est en train d'être créée, la priorité est donnée à la mise au point d'un système logistique et 11 des 12 écoles spécialisées sont ouvertes. En outre, le nombre d'instructeurs afghans est en hausse, l'objectif étant d'atteindre un taux de 80 % d'ici la fin de l'année.

Force aérienne afghane

13. La Force aérienne afghane continue de renforcer régulièrement ses capacités. Le taux d'attrition est tel qu'il est possible de préserver les compétences professionnelles et techniques. Les chiffres précisés dans les rapports précédents concernant la flotte de la Force aérienne afghane n'ont pas évolué pendant la période considérée. À la fin de mars 2011, la Force aérienne afghane comptait un peu plus de 4 700 membres, soit une augmentation de quelque 600 membres par rapport à décembre 2010. La Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan et le Commandement combiné pour la transition des services de sécurité en Afghanistan ainsi que leurs partenaires afghans continuent de rechercher des moyens d'augmenter les effectifs de la Force aérienne afghane pour atteindre l'objectif fixé pour la fin 2016, soit 8 017 membres. Le faible niveau d'instruction et d'anglais des candidats est le principal obstacle à l'augmentation des effectifs de la Force et à la formation de ses membres au pilotage et aux techniques de pointe nécessaires à l'entretien des aéronefs et à l'appui des aérodromes.

14. Les opérations de la Force aérienne afghane sont très diverses : sauvetage, transport, déplacement sur le champ de bataille et évacuation des pertes. La Force a créé l'Escadron présidentiel qui a, pour la première fois, assuré le transport d'une personnalité avec un équipage exclusivement afghan. À l'aérodrome de Shindand (province de Hérat), des bâtiments sont en train d'être construits de sorte que la base devienne la base de formation de la Force aérienne afghane. Les programmes de formation ont débuté parallèlement à l'expansion de la base et les premiers élèves ont déjà terminé des stages de formation. Les projets de construction se poursuivent dans les autres bases de la Force aérienne afghane, les installations de l'aéroport international de Kaboul étant bientôt prêtes. L'école de formation au pilotage de l'hélicoptère MI-17 a franchi une étape importante : le premier pilote formé localement est sorti de l'école en avril 2011. L'école reçoit également des candidats afghans pour préparer et enseigner des cours généraux.

Police nationale afghane

15. Les effectifs de la Police nationale afghane ont augmenté de près de 9 000 hommes pendant la période considérée, ce qui porte le total des effectifs à quelque 126 000 membres. Globalement, la Police nationale afghane a continué de progresser vers l'objectif à atteindre d'ici au mois d'octobre 2011, soit un effectif de 134 000 membres, sur lesquels 8 300 policiers environ suivent des programmes de formation.

16. Les mécanismes de formation de la Police nationale afghane progressent et les capacités de formation se situent actuellement autour de 13 000 places et devraient atteindre 19 000 places d'ici à décembre 2011. La Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan continue de mettre sur pied des sites de formation en vue d'augmenter les effectifs de la Police nationale afghane et de permettre sa professionnalisation.

17. Les résultats obtenus par la Police nationale afghane s'améliorent constamment et plus de 78 % de ses éléments ont reçu les notes « efficace avec encadrement » ou « efficace avec assistance », contre 69 % pour la période couverte par le précédent rapport.

18. L'attrition reste un problème pour la Police des frontières afghane et les Services afghans chargés du maintien de l'ordre public. Toutefois, il est à noter que le taux d'attrition des Services chargés du maintien de l'ordre public a sensiblement reculé depuis février 2010. Non seulement la tendance à la baisse dont rendaient compte les précédents rapports s'est inversée, mais les effectifs connaissent même une nette progression. En effet, 9 348 membres sont déployés dans quatre brigades et 3 303 membres sont en formation, alors que les effectifs étaient à peine inférieurs à 4 000 membres au deuxième trimestre 2010.

Moyens institutionnels

19. Le Ministère de l'intérieur et le Ministère de la défense ont continué d'accomplir des progrès pendant la période à l'examen. En effet, ils ont lancé un certain nombre de réformes qui devraient favoriser les promotions fondées sur le mérite à tous les grades et la professionnalisation de la force.

a) Le 5 février 2011, le Comité du perfectionnement professionnel, qui venait d'être créé, a approuvé les programmes de formation de policiers de

patrouille (programme de formation normalisé de six semaines destiné aux membres de la Police nationale afghane) et de formation des formateurs, dans le but de former 500 instructeurs afghans de la Police nationale d'ici à juillet 2011 et 900 instructeurs d'ici la fin 2011. Le Comité se compose de responsables du Centre de formation de la Police nationale afghane, de la Mission de police de l'Union européenne, de l'équipe allemande pour le projet de police (GPPT) et de la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan. C'est la première fois que ces quatre organes recommandent qu'un programme d'instruction soit adopté pour servir de norme nationale en matière de formation;

b) Le 5 mars 2011, le Ministère de l'intérieur a organisé une cérémonie de signature, à laquelle ont été conviés les ambassadeurs turc et japonais et des représentants de la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan, pour saluer l'accord concernant la création d'une école de police à Sivas (Turquie). La Turquie accueillera 500 élèves policiers afghans par session, lesquels suivront une formation financée par le Japon et les États-Unis.

Sociétés de sécurité privées

20. La stratégie de transition, qui a été approuvée le 15 mars 2011, permettra de continuer à faire appel aux sociétés de sécurité privées pendant encore un an tout en renforçant parallèlement les moyens et les capacités de la Force afghane de protection civile, qui est dirigée par le Ministère de l'intérieur. Dans un an, la FIAS commencera à transférer la responsabilité de la sécurité de ses convois et de ses bases à la Force afghane de protection civile. Les organismes de développement qui font appel à des sociétés de sécurité privées feront de même. Les organismes diplomatiques continueront d'avoir toute autorité pour faire appel aux services de sociétés de sécurité privées pour assurer la protection de leur personnel et de leurs locaux, comme le prévoit la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961.

21. La FIAS et l'Agence américaine pour le développement international (USAID) accompagneront l'expansion et le renforcement de la Force afghane de protection civile et, pendant la période de transition, les sociétés de sécurité privées formeront les membres de la Force, accélérant ainsi son développement. La FIAS a adopté une approche dynamique dans ses relations avec les dirigeants locaux et les activités de planification afin d'aider les autorités afghanes à évaluer et à limiter les répercussions associées à l'application du décret présidentiel n° 62.

Police locale afghane

22. Le programme de la police locale afghane, dirigé par le Ministère de l'intérieur, avance progressivement et de nouveaux sites sont créés. Au 23 avril 2011, 37 sites de la police locale afghane étaient jugés opérationnels et les 40 autres sites prévus peuvent être dotés en personnel et validés, ce qui porte les effectifs de la police locale afghane à 5 310 membres. L'effectif autorisé de la police locale afghane, soit 10 000 membres, devrait passer à 30 000, mais cette augmentation doit encore être approuvée au budget. La FIAS continue d'aider le Ministère de l'intérieur à conduire un programme de formation de trois semaines de la police locale afghane.

23. Certains problèmes demeurent quant à la répartition du matériel, des uniformes et des traitements aux membres de la police locale afghane. Ces questions ont été

examinées par le Ministère de l'intérieur, avec l'aide de la FIAS. Les deux entités œuvrent maintenant à l'amélioration des plans logistiques. Des fonds américains seront utilisés pour atténuer les problèmes jusqu'à ce que les formules de recrutement définitives puissent être corrigées et que les sites de la police locale afghane puissent être financés selon les méthodes habituellement utilisées par le Ministère de l'intérieur au moyen du Fonds américain pour les forces de sécurité afghanes.

Pertes civiles

24. Le nombre total d'incidents ayant entraîné des pertes civiles a augmenté de 8,7 % par rapport à la même période en 2010, et la tendance est à la hausse par rapport à la période couverte par le rapport précédent. Toutefois, le nombre de pertes civiles imputables à la FIAS au cours de la période considérée a diminué de 15 % par rapport à la période précédente, tandis que celles imputables aux insurgés ont augmenté de 14 %. Environ 85 % des pertes civiles sont désormais le fait des insurgés. La FIAS continue de faire tous les efforts pour réduire au minimum les incidents entraînant des pertes civiles.

Lutte contre les stupéfiants

25. Le Gouvernement et les Forces de sécurité afghans ont poursuivi leurs efforts de lutte contre les stupéfiants. Au cours des derniers mois, le Gouvernement afghan a mis en œuvre dans tout le pays un programme d'éradication placé sous la responsabilité des gouverneurs de province, l'armée et la Police nationales afghanes assurant la sécurité du personnel chargé des opérations. Toutefois, les nombreux hectares de champs de pavot ainsi détruits ne représentent qu'une petite partie de la totalité des cultures. Le résultat global de cette campagne d'éradication reste donc limité, et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime estime que, si les cultures de pavot ne sont pas ravagées par la maladie de la brûlure de la feuille comme en 2010, la production totale d'opium devrait augmenter en 2011.

26. Les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS ont intensifié en 2011 leurs opérations de sécurité, y compris la recherche de stocks clandestins, aboutissant à une augmentation de la quantité de stupéfiants saisis et détruits par rapport aux années précédentes. Au cours de la période considérée, des saisies importantes ont permis la destruction de tonnes d'opium, de marijuana et d'héroïne. Environ 3,5 tonnes de marijuana ont notamment été saisies dans le sud de l'Afghanistan au cours d'une seule opération, soit une saisie record pour la période 2010-2011. Les forces de sécurité contrôlant à présent d'anciennes zones refuges dans des provinces comme celles du Helmand ou de Kandahar, la pression sur le trafic d'opium pourrait être plus forte qu'au cours d'aucune des années précédentes, même si la production de pavot demeure élevée.

27. L'OTAN et la FIAS, par l'intermédiaire des équipes de reconstruction de province, ont également continué de poursuivre et d'appuyer le développement de cultures de remplacement pour aider les cultivateurs à remplacer le pavot par une culture licite, notamment le blé, la grenade ou le safran et à s'assurer un revenu. Ces initiatives se sont intensifiées dans certaines zones, mais n'ont pas eu d'effet important sur la production totale de pavot.

28. Le trafic de stupéfiants en Afghanistan demeurera un problème majeur pour la stabilité du pays à long terme. Le trafic de drogue demeure une des principales

sources de revenu des insurgés taliban. Cependant, à mesure que les forces afghanes et la FIAS resserrent leur contrôle sur les zones décisives, l'insurrection pourrait éprouver plus de difficultés à accéder à des financements et à contrôler le trafic en 2011. L'appui de la FIAS aux efforts des autorités afghanes pour lutter contre la fourniture aussi bien que la demande de stupéfiants peut réduire, avec le temps, les effets négatifs de cette activité illicite.

Gouvernance

29. Sous l'autorité du Président Karzaï et d'autres hauts dirigeants élus afghans, les capacités de gouvernance ont continué de se renforcer en dépit des difficultés et de la violence persistante. L'annonce déjà faite de la première tranche de la transition sera suivie par la Conférence sur la transition, dirigée par les autorités afghanes, qui devrait avoir lieu à Kaboul du 15 au 20 juin 2011 pour examiner les projets de plans de mise en œuvre pour la première tranche et les projets de plans d'action pour la deuxième tranche. La FIAS, en étroite coordination avec le Gouvernement afghan, a mené la phase de planification de la transition et, en préparation de la conférence à venir, continuera de s'occuper des facteurs décisifs permettant d'appuyer un processus de transition irréversible et autonome. L'extension de l'état de droit est à cet égard l'un des problèmes les plus pressants en matière de gouvernance. Il s'agit d'une des plus priorités les plus urgentes pour la population afghane, et de l'un des rares domaines où l'insurrection continue de rivaliser avec le Gouvernement en matière de fourniture de services.

30. L'amélioration de la sécurité du fait de la présence de la FIAS et des Forces nationales de sécurité afghanes dans les principales agglomérations et leurs alentours a donné à la gouvernance locale de nouvelles possibilités de se renforcer. La confiance de la population à l'égard de la capacité du Gouvernement à fournir les services de base s'est améliorée et plusieurs projets d'infrastructures ont progressé. Une évaluation des 124 principaux districts et de toutes les zones d'intérêt prioritaire réalisée fin mars 2011 a montré que 53 % de la population vivait dans des zones où l'autorité était considérée comme « en voie de restauration » ou « pleinement restaurée », soit une augmentation de 15 % par rapport à septembre 2010. En outre, d'importants progrès ont été enregistrés au cours de la période considérée en matière de gouvernance infranationale, en particulier dans les provinces de Kandahar et du Helmand. Les *chouras* (consultations) locales ont témoigné d'améliorations visibles des résultats des gouverneurs de district, des chefs de la police et des médiateurs. D'importantes déficiences persistent, mais les résidents sont de plus en plus nombreux à assister aux *chouras* de district, et les administrations de district commencent à recevoir un plus grand nombre de fonctionnaires formés.

31. Au cours des six mois écoulés depuis que le Président Karzaï a créé le programme afghan de paix et de réintégration, les activités de réintégration ont augmenté de façon exponentielle, avec l'appui d'institutions gouvernementales créées pour faciliter le processus, notamment le Haut Conseil de la paix, le Fonds d'affectation spéciale pour la réintégration et les conseils provinciaux pour la paix, dont 27 ont désormais été créés et 7 sont en voie de l'être. Au 2 mai 2011, 1 159 personnes avaient été officiellement réintégrées, et environ 2 000 autres se trouvaient à divers stades du processus de réintégration. À mesure que les perspectives de réintégration continuent de croître, une sécurité durable et des possibilités d'emploi seront des facteurs clefs pour l'encourager et s'assurer que

d'anciens insurgés ne reprennent pas les armes. Ce sont les autorités afghanes qui dirigent le processus, mais la FIAS continue de les appuyer en vue d'une réintégration à grande échelle. Le 26 mars, la FIAS a également aidé le Gouvernement afghan à accueillir à Kaboul la première Conférence internationale sur la réintégration, qui couvrait l'ensemble du théâtre des opérations, et qui a permis à la FIAS, aux acteurs de la société civile et aux autorités afghanes de débattre des initiatives en faveur de la réintégration dans tout le pays et des moyens de mieux coordonner leurs efforts. En 2011, le Gouvernement afghan a également fait beaucoup plus d'efforts concertés pour réduire la corruption au sein des différents ministères. L'équipe spéciale Shafafiyat (Transparence), dirigée par la FIAS, a fourni un appui aux initiatives afghanes de lutte contre la corruption visant à éliminer les réseaux de clientélisme.

32. Des problèmes cruciaux persistent, qui empêcheront une amélioration progressive et durable de la gouvernance. Le Gouvernement afghan s'est révélé dans l'ensemble incapable d'exécuter son budget, et les difficultés de la Kabul Bank continuent de menacer le secteur financier. Dans le même ordre d'idées, il faudra encore améliorer l'état de droit pour que le Gouvernement, et en particulier le Ministère de la justice, puisse fournir aux Afghans un système efficace de règlement des différends.

33. Lors d'une série de réunions qui se sont tenues au cours de la période considérée, et auxquelles ont participé le Haut-Représentant civil de l'OTAN et les pays fournissant des équipes de reconstruction de province, l'évolution de ces équipes a été définie ainsi que leur dissolution. La réunion s'est attachée à élaborer le processus de planification nécessaire compte tenu des capacités minimales nécessaires au Gouvernement afghan pour entamer le retrait progressif des équipes de province à partir de la fin de la phase de transition, en 2014. Ce concept devrait être examiné à l'occasion de la Conférence sur la transition, qui sera dirigée par les autorités afghanes.

Développement

34. Les progrès dans le domaine du développement ont été plus lents qu'en matière de sécurité. On peut néanmoins mentionner, du fait de l'amélioration des conditions de sécurité grâce aux efforts de la FIAS et des forces nationales afghanes, en particulier dans le Sud et le Sud-Ouest, quelques succès notables, notamment :

a) L'initiative Électricité pour Kandahar, appuyée par la FIAS, a été achevée avec succès en février 2011, et deux générateurs de 10 mégawatts fournissent désormais un surcroît de puissance électrique à usage industriel pour la ville de Kandahar; un nombre important d'emplois et de débouchés économiques vont ainsi être créés et les progrès en matière de sécurité pourront être consolidés dans cette région importante;

b) Le 9 février 2011, Kandahar a accueilli la Conférence régionale du Sud sur le développement, qui a rassemblé divers acteurs de six provinces, notamment des représentants des élites provinciales; plusieurs ministères d'exécution du Gouvernement central; le Directoire indépendant afghan pour la gouvernance locale; l'ONU; le Haut Conseil pour la paix; un certain nombre d'ambassades étrangères; et la FIAS. La situation en matière de sécurité n'aurait sans doute pas permis la tenue d'une telle réunion six mois auparavant. La Conférence s'est essentiellement

intéressée à l'amélioration des services essentiels, à la transition et la paix et aux orientations en matière de réintégration;

c) Le chemin de fer de 75 kilomètres reliant le poste frontière de Hairatan à Mazar-e-Charif, dans la province de Balkh, a été achevé en mars 2011. Ce chemin de fer, qui devrait être pleinement opérationnel en mai 2011, accroîtra sensiblement la capacité de transport de fret entre l'Ouzbékistan et l'Afghanistan;

d) Le secteur minier continue de témoigner d'une forte capacité à faire progresser le développement économique. Le Gouvernement afghan, avec l'appui des entités de la FIAS et grâce à un financement américain, a poursuivi ses efforts pour attirer de nouveaux investissements étrangers, améliorer les infrastructures d'appui et garantir la sécurité des mines;

e) Le nombre total d'enfants inscrits dans les écoles a augmenté régulièrement au cours de la période considérée. Selon le Ministère afghan de l'éducation, 311 des 673 écoles qui avaient été fermées ont rouvert du fait de l'amélioration des conditions de sécurité. En outre, la satisfaction de la population à l'égard de l'éducation a augmenté de 9 % par rapport à l'année précédente.

35. Au cours de la période considérée, il a encore une fois été montré que les liens entre la sécurité, la gouvernance et le développement sont indissociables. Des mesures simultanées sont nécessaires dans les trois domaines pour appuyer la transition et permettre aux autorités afghanes de prendre efficacement le contrôle de la sécurité en 2014.
